



Remboursement voiture volée et retrouvée

Par **colinerc**, le **15/03/2015** à **19:58**

Bonjour,

Mon véhicule à été volé le 6 février dernier et n'avait pas été retrouvé. Ce 9 Mars je devais recevoir la proposition de remboursement de mon assurance qui était de 13.000 €, ce qui était tout à fait convenable. Cependant l'assurance ne m'a pas envoyé la proposition à temps et j'ai reçu un appel jeudi comme quoi mon véhicule avait été retrouvé (j'avais d'ailleurs signalé à mon assurance le 10 mars le retard de l'envoi de la proposition qui m'avait assuré me l'envoyer sous peu). Mon assurance m'a expliqué que même si le délai légal des trente jours pour retrouver la voiture est passé, étant donné qu'ils ne m'avaient pas envoyé la proposition de remboursement, les réparations de ma voiture seraient à leur charge, à condition bien sûr qu'elle soit reparable.

Après être allée voir ma voiture je ne souhaite cependant pas la récupérer et préférerais toucher les 13.000 € initialement prévus.

Puis-je demander à mon assurance de me donner les 13000 euros au lieu de réparer ma voiture car ils ne m'ont pas envoyé la proposition à temps?

Je vous remercie beaucoup pour vos réponses.